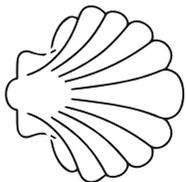


# LA COQUILLE



**Édition n° 56**  
Commune de Vandœuvres  
Hiver 2022 - 2023



# LA COOQUILLE



# SOMMAIRE

<b>Éditorial</b>	<b>6</b>
<b>Actualité</b>	<b>8</b>
<b>Vie communale</b>	<b>12</b>
<b>Gens d'ici</b>	<b>34</b>
<b>Brèves</b>	<b>40</b>
<b>Informations communales</b>	<b>52</b>
<b>Courrier des lecteurs</b>	<b>74</b>

## UNE COQUILLE PLEINE D'INFOS!

Chers Vandœuvriens,

Nous nous retrouvons au premier quart d'une année 2023, que nous espérons plus sereine et apaisée que la précédente.

Comme vous pourrez le découvrir dans votre journal favori, les articles mettent un coup de projecteur sur des moments heureux à Vandœuvres qui, depuis juin, nous ont permis de nous retrouver enfin physiquement: l'exposition des artistes et artisans qui revient après six ans d'absence, le marché de Noël avec une météo clémente, la fête de l'Escalade aux costumes bariolés, la rituelle visite des délégués de classe à la Mairie pour Noël, les traditionnels et conviviaux vœux des Autorités et le repas annuel des aînés dans la salle des Combles.

Vous trouverez, au fil des pages, des articles sur la nouvelle loi de réévaluation du parc immobilier du canton, la visite éducative et ludique des écoliers aux ruches, le stimulant concert du Geneva Brass au temple et la soirée d'information et de prévention pour les jeunes concernant les inquiétantes attaques au GHB.

Puis vous rencontrerez, dans la rubrique «Gens d'ici», Marine Schaller et son site EcoTurtle, Alexandra Kloek, logopédiste nouvellement installée, et Aline Kundig, talentueuse photographe.

Bonne nouvelle, 2023 voit enfin la création d'une association par les jeunes pour les jeunes, ainsi que la mise à disposition d'un fonds pour la promotion de la biodiversité à Vandœuvres, qui va dans le sens de la Charte des Jardins signée par notre commune il y a plusieurs années.

Nous avons aussi édité, avec les communes voisines, un nouveau guide des randonnées pédestres de la région, qui est à votre disposition à la Mairie.

Sous ce ciel bleu, malgré tout, quelques infractions perdurent et vous trouverez des informations pratiques pour diminuer les risques de cambriolages.

Au nom du comité de rédaction de la *Coquille*, je vous souhaite une excellente lecture. Prenez soin de vous !

**Texte: Véronique Lévêque**

ACTUALITÉS



# RÉÉVALUATION DU PARC IMMOBILIER DU CANTON – UNE NOUVELLE LOI A ÉTÉ VOTÉE

Peut-être vous rappelez-vous la *Coquille* n° 53, dans laquelle nous vous exposons les principaux enjeux liés au projet de loi PL 12773, présenté par le Conseil d'État et concernant la réévaluation du parc immobilier du canton.

Le but de ce projet de loi était de mettre en conformité l'évaluation des immeubles/villas avec la loi sur l'harmonisation des impôts directs (LHID), à savoir que les immeubles soient évalués à leur valeur vénale (valeur de marché). Actuellement, une grande partie du parc immobilier a une valeur fiscale inférieure à la valeur de marché, ce qui n'est pas conforme à la LHID. En effet, la dernière évaluation du parc immobilier s'est achevée en 1964, et seules de très légères modifications ont été apportées, comme la majoration récente de 7 % de la valeur fiscale des biens immobiliers.

Depuis notre dernier article, ledit projet de loi du Conseil d'État n'a pas obtenu le soutien escompté et un nouveau projet de loi a été déposé (PL 13030) par des parlementaires dont les partis respectifs constituent une majorité du pouvoir législatif. Ce projet a été approuvé et a été transmis au Conseil d'État le 7 novembre 2022.

Cette nouvelle loi sur les estimations fiscales de certains immeubles (LEFI) (D 3 10) prévoit les éléments suivants :

- prorogation indéterminée de la validité de l'estimation fiscale des immeubles ;

- majoration initiale de 12 % des estimations actuelles ;
- dès la deuxième année, indexation de la valeur fiscale à l'indice genevois des prix à la consommation (limitée à 1 % maximum par année).

Les exceptions suivantes sont néanmoins prévues à la majoration de 12 % précitée :

- valeur fiscale estimée par un expert au 31 décembre de la 11<sup>e</sup> année qui précède l'entrée en vigueur de la loi ;
- valeur fiscale fixée selon les coûts de construction au 31 décembre de la 11<sup>e</sup> année qui précède l'entrée en vigueur de la loi ;
- valeur fiscale des biens ayant fait l'objet d'une mutation après le 31 décembre de la 11<sup>e</sup> année qui précède l'entrée en vigueur de la loi.

La suspension de l'adaptation de la valeur fiscale est maintenue dans les cas suivants :

- propriété rurale exploitée à des fins agricoles par le propriétaire ;
- dans le cadre d'une succession, bien attribué à un héritier qui faisait ménage commun avec le défunt et qui continue de l'occuper ;
- dans le cadre d'une liquidation du régime matrimonial, bien immobilier attribué au conjoint qui faisait ménage commun et qui continue de l'occuper personnellement.

De plus, de nombreuses autres modifications législatives sont prévues afin d'accompagner cette LEFI comme :

- abaissement du taux d'impôt immobilier complémentaire pour les résidences principales de 0,1 % à 0,02 % ;
- diminution de l'impôt sur la fortune de 15 % ;
- impôt sur les bénéfices et les gains immobiliers après une détention de 25 ans passant de 0 % à 2 % ;
- réalisation des évaluations par des commissions d'experts diplômés en matière d'évaluation, externes à l'Administration fiscale cantonale (AFC) (désignation des membres à 50 % par l'AFC et 50 % par les groupements de propriétaires) ;
- à défaut d'évaluation, correspondance de la valeur fiscale à la valeur d'acquisition, indexée à l'indice genevois des prix à la consommation ;
- en cas d'aliénation à titre gratuit (donation ou succession), la valeur fiscale retenue sera celle fixée par le département pour les droits d'enregistrement ;
- suspension de l'adaptation de la valeur fiscale jusqu'à la prochaine évaluation pour le logement principal en cas de succession, de liquidation du régime matrimonial et de donation, pour autant que le bénéficiaire (veuf, conjoint ou bénéficiaire) continue d'occuper personnellement le logement ;
- validité de la valeur fiscale déterminée par le pays de situation d'un bien localisé à

l'étranger, avec adaptation tenant compte de l'évolution des cours de change.

Voici les principaux éléments liés à ce projet de loi PL 13030 voté par le Grand Conseil. Un référendum a été lancé, et le peuple genevois sera amené à se prononcer dans le cadre des votations du mois de juin ou novembre 2023. Par ailleurs, et en cas d'acceptation par le peuple, un recours est possible au niveau de la Chambre constitutionnelle de la Cour de justice.

**Texte : Michael Andersen**

VIE COMMUNALE



## LES PETITS APICULTEURS

Avant les vacances d'octobre, nous avons joué les petits apiculteurs.

Nous avons enfilé des combinaisons spéciales pour aller observer les abeilles. Il y avait beaucoup d'abeilles autour de nous et sur nous, mais nous n'avions pas peur, car l'apiculteur les avait calmées avec son enfumoir.

Nous avons vu la reine, mais elle est très fragile et importante pour la ruche, donc nous n'avons pas eu le droit de la toucher. Par contre, nous avons touché les rayons. Certains d'entre eux étaient en construction.

Nous avons aussi pu toucher les abeilles mâles.

Un des deux groupes a eu la chance de voir l'éclosion d'une abeille !

À la fin, nous avons touché et senti le miel. Il était frais.

Au printemps, on pourra goûter le miel des abeilles. Miam !

**Texte : élèves de 3P-4P, classe de Lynda Belblidia, école de Vandœuvres**  
**Photographies : Printemps d'abeilles**  
[www.printempsdabeilles.ch](http://www.printempsdabeilles.ch)



## EXPOSITION DES ARTISTES ET ARTISANS

Après six ans d'absence, l'exposition des artistes et artisans de Vandœuvres a eu lieu les 15 et 16 octobre derniers. Une vingtaine d'artistes et d'artisans, amateurs ou professionnels, ont pu présenter leurs travaux à la salle communale.

La configuration du lieu a permis une grande diversité de l'exposition : peintures, montres, céramiques, sculptures et autres créations. Tous les participants ont bénéficié d'un espace propice à la mise en valeur de leurs différentes œuvres. En effet, chaque stand était aménagé selon le désir de l'exposant. Certains en ont profité pour offrir du vin, d'autres une ambiance musicale et cinématographique. Tout cela dans une atmosphère très conviviale.

La boulangerie de Vandœuvres a participé à la partie restauration située dans le foyer, ce qui a permis, comme à chaque fois, de réunir les Vandœuvriens et les visiteurs des communes voisines. La fréquentation a été plus légère le samedi, bien plus importante le dimanche ; les artistes et artisans conviés à exposer se sont dits ravis de ce week-end d'échange. Soyons sûrs et certains qu'ils se tiennent prêts pour la prochaine édition !

Bravo et merci au personnel communal, ainsi qu'aux bénévoles, pour leur aide dans l'organisation de cet événement.

**Texte : Eric Provini**

**Photographies : Talia Freitas**



## CONCERT DU GENEVA BRASS 11 NOVEMBRE

Quoi de mieux, lors d'une froide soirée de novembre, que se réchauffer les oreilles et le cœur au timbre chaleureux et réconfortant des cuivres ?

Le quintet Geneva Brass était invité par la commune à se produire pour nos habitants. Cet ensemble est composé de cinq musiciens professionnels qui manient avec bonheur le cor, le trombone, la trompette ou le tuba, ainsi que diverses variantes de ces instruments.

Lors de cette soirée, nous avons même eu la surprise d'entendre le cor des Alpes de Christophe Sturzenegger, cor qui a déjà bien voyagé, puisque Christophe en a joué au sommet du Cervin !

Le Geneva Brass nous a également fait voyager, dans le temps comme à travers le monde, grâce aux pièces variées qu'il nous a proposées : de Rossini à Beethoven, en passant par des madrigaux de la Renaissance ; du Canada à la Russie, avec des morceaux plus récents dont l'un écrit par le compositeur de l'hymne national canadien ; une composition de Christophe Sturzenegger inspirée de Chostakovitch et, pour terminer, du jazz avec Louis Armstrong, arrangé pour quintet de cuivres.

Un délicieux apéritif attendait les spectateurs sur le parvis du temple, ravis de se réchauffer cette fois les mains en dégustant un bon vin chaud et les yeux grâce aux guirlandes lumineuses et à la magnifique décoration installée par notre traiteur, Sophie.

**Texte et photographies :**  
**Laurence Miserez**



## **SOIRÉE JEUNES 15-25 ACTION DE PRÉVENTION SUR LES ATTAQUES AU GHB 18 NOVEMBRE**

Une cinquantaine de jeunes se sont retrouvés à Choulex lors de la première soirée pour les jeunes organisée par Seymaz-Région: un joli succès !

Durant celle-ci, un film a été projeté sur le thème des actions de prévention liées aux attaques au GHB et autres drogues aux effets similaires. Trois victimes étaient présentes pour témoigner de leur expérience. Le Dr Favrod-Coune, responsable de l'Unité des dépendances aux HUG, totalement en phase avec les jeunes, la réalisatrice du film et sa collaboratrice ont également animé le débat.

Loïck, travailleur social hors murs (TSHM) d'Arve-et-Lac, s'est quant à lui chargé de l'accueil des jeunes et en a profité pour glisser quelques mots sur les activités des TSHM dans le domaine de la prévention.

La soirée s'est prolongée jusqu'à 23h autour d'un magnifique apéritif dînatoire, accompagné d'un groupe de musique composé de deux talentueux jeunes musiciens de la région.

Cette première collaboration entre les communes de Seymaz-Région pour l'organisation d'une soirée destinée aux jeunes a été très concluante. À refaire !

Un très grand merci à Delphine Krähenbühl, Laurence Miserez et Bernard Mittey, du service technique de la commune de Choulex, ainsi qu'aux secrétariats des différentes communes pour l'organisation de cet événement.

**Texte et photographies :**  
**Emmanuelle Spinedi, Adjointe,**  
**Mairie de Presinge, [www.presinge.ch](http://www.presinge.ch)**



## BEAU SUCCÈS POUR L'ÉDITION 2022 DU MARCHÉ DE NOËL DE VANDŒUVRES 25-26 NOVEMBRE

Les conditions étaient réunies pour que la cuvée 2022 du marché de Noël soit un succès.

Notre comité, qui a relancé le marché de Noël en 2021, a décidé de remettre l'ouvrage sur le métier et a bénéficié de l'expérience acquise pour innover et offrir aux Vandœuvriennes et Vandœuvriens une belle fête. Hélios, dieu du soleil, s'est invité, tandis qu'Éole, dieu du vent, et Hydros, dieu de l'eau, ont décidé de visiter d'autres contrées, permettant aux visiteurs de profiter pleinement des activités proposées et des stands magnifiquement préparés par les exposants.

Après des vacances d'été caniculaires, notre motivation était au beau fixe pour offrir un moment de convivialité aux habitants de notre chère commune, en plus du traditionnel marché du samedi. D'abord nous est venue l'idée d'organiser un verre de l'amitié le vendredi soir, puis nous avons souhaité la développer de manière à proposer un moment magique et festif. Restauration, magicien et boum pour les plus jeunes ont ainsi rempli le programme.

Les exposants ont répondu présent. Beaucoup d'entre eux sont des habitués, mais nous avons à nouveau fait quelques belles découvertes. Leur qualité et leur diversité sont devenues la marque de fabrique de notre événement. Des choix cornéliens ont dû être réalisés et nous avons malheureusement été obligés de refuser un certain nombre d'exposants potentiels par manque d'espace.

Tout s'est mis en place petit à petit et nous avons croisé les doigts pour que les habitants répondent présent le vendredi soir. Les stands ont été montés, les décorations posées, la sono installée.

Ce fameux vendredi, les stands de nourriture sont prêts à recevoir leurs premières commandes. L'horloge sonne 18h. La grande tente se remplit très vite, le magicien commence à enchanter la foule, et les visages réjouis nous indiquent que le succès est au rendez-vous. Pendant que les adultes discutent, les plus petits vont danser sur les rythmes endiablés du DJ installé dans le carnotzet de l'Auberge. Après ce succès du vendredi, nous nous réjouissons du lendemain.

Le samedi, le comité accueille les visiteurs avec un verre de vin chaud et du jus de pomme pour les mettre dans l'ambiance festive. Les stands sont très vite pris d'assaut. Le temps file et les festivités battent leur plein toute la journée. Les activités se succèdent : bricolage de Noël pour les enfants, déambulations du magicien qui attire les foules. Nous souhaitons saluer la présence de nombreux élus de la commune, ainsi que Madame le Maire et ses adjoints. Le temple gracieusement mis à notre disposition a accueilli un spectacle de magie et deux magnifiques concerts de Noël, qui ont permis aux visiteurs de rallonger leur soirée en restant au marché qui ne fermera ses portes qu'à 20h. Une journée fantastique.



Nous donnons le mot de la fin au président du comité d'organisation: «J'aimerais remercier les membres du comité pour leur engagement, leur enthousiasme et leur disponibilité, la Mairie et toute son équipe pour son soutien, sans qui cette fête ne serait pas possible, et les Vandœuvriennes et Vandœuvriens pour leur fidélité et leur enthousiasme à faire vivre notre village. Les retours extrêmement positifs des visiteurs et des commerçants sont la meilleure récompense de nos efforts.»

**Texte et photographies :**  
**Comité d'organisation du**  
**marché de Noël de Vandœuvres,**  
**[marchedenoelvandoeuvres@gmail.com](mailto:marchedenoelvandoeuvres@gmail.com)**



## FÊTE DE L'ESCALADE 9 DÉCEMBRE

Il y a toujours quelque chose de particulier en ce jour de l'Escalade. On peut être à peu près sûr de croiser un enfant déguisé ou de sentir aux abords de l'école, en fin de journée, l'odeur de la traditionnelle soupe.

Ça y est ! On se rassemble tous dans le préau et le cortège d'élèves sort de l'école. Enfants et enseignants sont déguisés et se dirigent ensemble vers les marches du grand escalier du préau, prêts à chanter sous l'œil complice des parents. La professeure des élèves de 2P donne le ton, et c'est parti !

Après avoir vaillamment chanté dans le froid, enfants, enseignants, représentants communaux et parents se retrouvent sous le préau couvert et à ses abords pour déguster, dans une humeur joviale, un bon bol de soupe, du gruyère et du pain, du vin chaud et des boissons, sans oublier les fameux churros... Oui, les parents aussi peuvent avoir de la soupe, puisqu'ils ont fourni ingrédients et matériel pour celle-ci et aidé leurs enfants à choisir les déguisements.

Un grand merci aux Autorités communales, professeurs et élèves pour ce moment chaleureux, et vive l'Escalade à Vandœuvres !

**Texte : Melvin Provini**  
**Photographies : Galia Turrettini**



# VISITE DE NOËL DE LA DÉLÉGATION DES ÉLÈVES 22 DÉCEMBRE



Photographies : Laurence Miserez

## VŒUX DES AUTORITÉS 12 JANVIER

La foule des grands jours était réunie ce soir-là pour la première manifestation de l'année dans la salle des Combles de l'école.

Près de deux cents habitants de la commune, ainsi que de nombreuses Autorités des communes voisines, Choulex, Coligny, Collonge-Bellerive, Hermance, Gy et Presinge, se sont retrouvés dans une ambiance festive autour d'un verre et d'un délicieux dîner.

Cette soirée marque aussi l'accueil des nouveaux habitants, qui ont été applaudis et ont reçu le beau livre sur la fondation Hardt.

La présence d'un grand nombre de conseillers municipaux, ainsi que celle de Messieurs les Adjointes, est saluée, puis vient le discours des vœux des Autorités.

Une photobox était mise à disposition des Vandœuvriens pour immortaliser ce moment de convivialité.

Lors de son discours, Madame le Maire évoque plusieurs projets communaux, dont l'avancée dans la construction de la déchetterie et de la caserne des pompiers, la maison Olivier au centre du village, la commémoration des cent ans de l'écusson de la commune et le livre remis à jour de l'histoire de Vandœuvres. Tous ces dossiers sont en cours de traitement.

Entre discussions et retrouvailles animées, les galettes des Rois sont dévorées et les heureux gagnants des fèves couronnés, présage d'une année de chance et de succès.

Que cette joyeuse manifestation communale soit le prélude d'une année riche en moments forts à partager ensemble ! Nos remerciements vont aux organisateurs et aux participants.

À très vite.

**Texte et photographies :**  
**Claire Huyghues-Despointes,**  
**Talia Freitas**



Commune de  
Vandœuvres



## REPAS ET LOTO DES AÎNÉS 25 JANVIER

Janvier, mois peu apprécié des seniors. Le thermomètre descend en dessous de zéro, la bise renforce la sensation de froid, le brouillard voile le paysage, les routes sont glissantes. Bref, cette période est propice au cafard, excepté à Vandœuvres, qui offre une réjouissance bienvenue avec son invitation au repas des aînés.

Heureux ces Vandœuvriens gâtés qui, chaque année, se réjouissent de la rencontre programmée par leurs Autorités !

Ainsi, le mercredi 25 janvier 2023, la salle des Combles, avec un nouvel éclairage LED design très réussi, s'est transformée en ruche bourdonnante.

Si certains ont besoin d'une canne pour se déplacer, les langues, elles, fonctionnent bien. Alors... quoi de neuf ?... Et c'est parti. Sans problème, avec gentillesse, bienveillance, chacun retrouve ses amis, ses copains, ses connaissances, ses voisins, bref ceux de Vandœuvres.

Le placement autour des onze tables rondes de sept convives ne provoque pas de bousculade. Personne n'est pressé, et c'est avec attention que les propos de Madame le Maire sont écoutés.

Même si la commune est en pleine évolution, si une augmentation de la population est prévisible, l'accompagnement au changement se fera avec le souci de la qualité. Les commissions du Conseil municipal cernent les

problèmes inhérents à cette évolution en se préoccupant de chaque habitant.

C'est grâce à la collaboration efficace du personnel et de petites mains que, dans une salle décorée, le bon repas de M. Vidonne au slogan «Vigne et Terroir» est servi par une brigade de jeunes en pulls roses.

La fête ne se termine pas si vite ! Le traditionnel loto amène de l'excitation. La table des prix bien fournie par les commerces locaux attise l'envie.

Qui obtiendra le premier quine, double quine et carton ? Trois parties permettent à neuf veinards de rentrer les mains pleines. Soixante-huit autres participants se réjouissent déjà de tenter leur chance l'an prochain... N'est-ce pas, chères Autorités que nous remercions ?

**Texte : Janine Hagmann**  
**Photographies : Eric Provini, Talia Freitas**



GENS D'ICI



## ALINE KUNDIG

Rencontrer Aline Kundig est comme observer le premier rayon du soleil le matin ou écouter un poème pour la première fois. Passionnée par la photo et les arts plastiques, elle transforme librement en matière ses émotions et son attachement à la nature.

Photographe de formation, elle remporte son premier prix et quitte la Suisse pour Paris, où elle «se lance dans le portrait pour les agences de mannequins et travaille pour le Centre Culturel suisse»<sup>1</sup> et immortalise différentes personnalités. Quatre ans plus tard, elle déménage à Zurich, où elle photographie musiciens et chanteurs lyriques pour la presse musicale et réalise des couvertures de disques. Une douzaine d'années plus tard, elle s'installe à Genève, où elle fait des portraits, principalement pour des institutions et des privés, et libère par ailleurs sa créativité dans différents projets.

Depuis plus de quatre ans, Aline habite à Vandœuvres, dans la plus ancienne maison du village. Datant de 1473, ses murs ont accueilli par le passé d'autres artistes (peintres, céramistes, poètes et musiciens). Selon ses dires, à Vandœuvres, et dans cette maison particulièrement, «on rentre en poésie». Elle rêve d'un lieu artistique dans notre village, pour y exposer ses créations et celles d'autres artistes.

Passionnée par la nature, elle y passe une immense partie de son temps. Rêveuse, silencieuse, observatrice, elle capture le moment présent avec un regard poétique. Avec des séries de photos sur des thématiques aussi variées qu'étonnantes, elle nous fait découvrir le monde autrement: les imposants «Portraits des arbres» (dont certains de Vandœuvres), l'univers féérique dévoilé par

<sup>1</sup> « Photographie: l'art du portrait dans l'œil d'Aline Kundig », par Claire-Alice Brenac (<https://www.bythelake.ch/>)

«Captures», grâce à des caméras cachées dans les sous-bois, le quotidien des «Dames pipi», ou le voyage à Compostelle de «Composhell», parmi d'autres. Habitée à penser «en dehors de la boîte», elle puise ses idées dans sa vie et trouve son inspiration dans ce qu'elle traverse, ses expériences quotidiennes. «De toute situation compliquée, difficile, on peut refaire un tableau [...] qui nous inspire autrement.».

Jusqu'au 25 juin, elle participe à l'exposition temporaire «Tout contre la Terre» au Musée d'histoire naturelle, qui «aborde, sous l'angle des émotions, le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité», et nous invite à «vivre tout contre la Terre et non pas contre elle»<sup>2</sup>. Elle y expose «About Flying», une série de photos sur la transcendance qui donne une deuxième vie à des papillons déchiquetés transformés en œuvres d'art.

Une nouvelle exposition de sa création verra le jour à Carouge à la Galerie Art Now Projets. À travers des mots et des phrases tamponnés sur son corps et sur des draps, elle nous rappellera l'empreinte que les paroles laissent sur nos âmes, comme des marques faites au fer rouge sur la peau.

Instagram: [aline\\_kundig](https://www.instagram.com/aline_kundig)

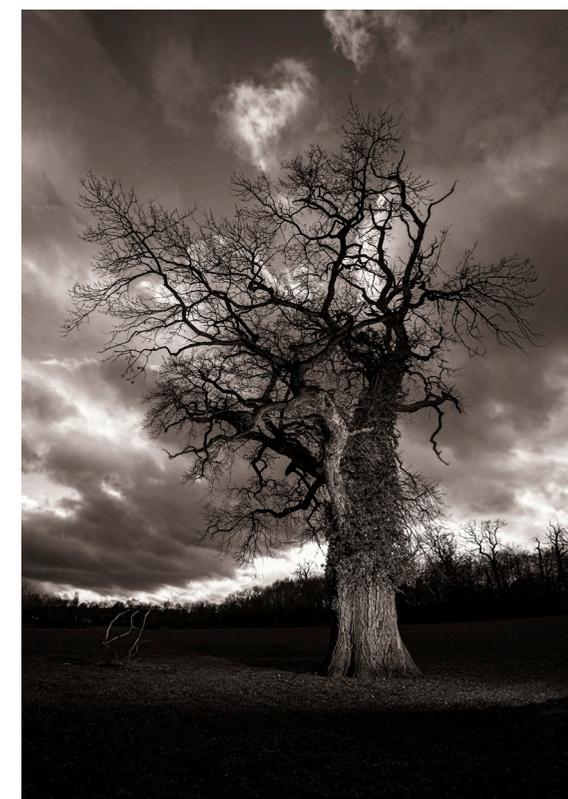
Site internet: <https://alinekundig.com/>

Expositions: «Restons-en là», Galerie Art Now Projets, 60 rue Ancienne à Carouge, jusqu'au 15 avril 2023. «Tout contre la Terre - About Flying», Musée d'histoire naturelle, route de Malagnou 1 à Genève, jusqu'au 25 juin 2023.

**Texte: Eugenia Riccio**

**Photographies: Aline Kundig, Portrait d'Aline Kundig par Anouchka de Kostine**

<sup>2</sup> <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/mhn/votre-visite/agenda/tout-contre-la-terre/>



## MARINE SCHALLER

Marine Schaller est une jeune entrepreneure de 29 ans, nouvelle habitante de Vandœuvres où elle a également domicilié sa société.

Après avoir beaucoup voyagé, Marine et son compagnon se sont installés dans la commune avec leurs animaux de compagnie : un chien et deux chats.

Son projet est une plateforme de vente en ligne de plusieurs dizaines de marques suisses romandes et suisses qui proposent aussi bien de la mode que de la décoration et des cosmétiques naturels.

Elle privilégie les jeunes marques et les créateurs, prend le temps de les choisir et d'accompagner leurs idées intéressantes.

Afin de consommer différemment, surtout pour les vêtements, il faut d'abord passer commande et le produit sera livré comme du « sur-mesure ».

Elle se définit comme une intermédiaire de simplification d'un achat éthique, durable et de qualité.

Marine Schaller organise des ventes éphémères à la maison plusieurs fois par an et participe également à des pop-up stores.

Le site internet s'appelle EcoTurtle, vous pouvez le retrouver sur les réseaux sociaux.

Site internet : [www.ecoturtle.ch](http://www.ecoturtle.ch)

Adresse email : [info@ecoturtle.ch](mailto:info@ecoturtle.ch)

Page Instagram : [@ecoturtle\\_switzerland](https://www.instagram.com/ecoturtle_switzerland)

Page Facebook : [@ecoturtle.ch](https://www.facebook.com/ecoturtle.ch)

**Texte : Claire Huyghues-Despointes**

**Photographies : Marine Schaller,**  
[www.ecoturtle.ch](http://www.ecoturtle.ch)



**BRÈVES**



## ALEXANDRA KLOEK, LOGOPÉDISTE

Les logopédistes sont chargés de prévenir, évaluer et prendre en charge, aussi bien chez les enfants que chez les adultes :

- les troubles du langage oral ;
- les troubles de la parole ;
- les troubles de la communication ;
- les troubles du langage écrit ;
- les aphasies ;
- les maladies neurodégénératives ;
- les troubles de la voix et de la déglutition.

Le secrétariat à la pédagogie spécialisée (SPS) octroie et finance les prestations en logopédie pour les enfants et jeunes de 0 à 20 ans.

Le processus comprend les étapes suivantes :

- les responsables légaux remplissent et signent le formulaire de demande initiale ou de demande de renouvellement auprès du SPS ;
- prise d'un rendez-vous pour un bilan par un logopédiste qui évalue l'enfant ;
- rééducation si nécessaire.

Alexandra Kloek Logopédiste  
Route de Choulex 2-4, 1253 Vandœuvres  
Tél. +41 77 445 27 40  
kloek.orthophoniste@gmail.com



## JEUNESSE DE VANDŒUVRES

L'association la Jeunesse de Vandœuvres (JDV) est née de l'envie de plusieurs jeunes de la commune de créer du lien entre eux. Durant l'hiver 2022, après plusieurs apéros-rencontre entre jeunes motivés, cette envie n'a fait que croître et le projet a pris forme petit à petit.

Avec le soutien de la Mairie, l'association a été créée le samedi 11 février 2023, lors d'une assemblée générale suivie d'un apéritif. Le but premier de la JDV est de rassembler les jeunes de la commune en organisant divers événements durant l'année: apéros, fêtes, tenue de stand lors des manifestations de la commune, événements sportifs. Si le projet rencontre suffisamment de succès, un voyage rassemblant les membres de l'association pourra être organisé.

Alors, si tu es intéressé et que tu as entre 18 et 30 ans, n'hésite pas à nous rejoindre ! Les questions et les demandes d'informations sont les bienvenues sur notre page Instagram @Jeunessedevandœuvres.

**Texte et photographies :  
Jeunesse de Vandœuvres**



## CHARTRE DES JARDINS

L'urbanisation, accompagnée d'un morcellement des parcelles, comme on l'observe à Vandœuvres et dans d'autres communes genevoises, réduit les coins de nature favorables à la petite faune. Cela, combiné à un plus grand aménagement des jardins (gazon entretenu dans toute la propriété, haies exotiques pour cacher la vue, massifs d'espèces non indigènes qui ne nourrissent pas la faune locale, éclairage nocturne, usage immodéré des herbicides et pesticides, etc.) fait que les insectes et la petite faune ne trouvent pas de lieux pour se cacher et se nourrir, ni de repos la nuit. Tout cela entraîne une réduction de la biodiversité en général et la contamination des cours d'eau et des nappes phréatiques.

Avec le souci de préserver la nature, la Charte des Jardins est née d'une collaboration entre l'OCAN (Office cantonal de l'agriculture et de la nature), la commune de Chêne-Bougeries et l'Association des intérêts de Conches. Une expérience pilote menée par cette association pour «favoriser les liens entre voisins et préserver son quartier» a permis de la faire adopter dans cette commune genevoise en 2007. En 2010, année internationale de la biodiversité, la plateforme energie-environnement.ch (des Services cantonaux de l'énergie et de l'environnement) lance la Charte des Jardins dans toute la Suisse. Traduite en allemand et en italien, elle est aussi signée par quelques régions de Suisse alémanique et du Tessin.

La charte est constituée des dix «bonnes pratiques» favorisant «la survie des hérissons, des oiseaux, des papillons et de la biodiversité

en général». En la signant, on s'engage moralement à :

### 1. Pelouse et tonte :

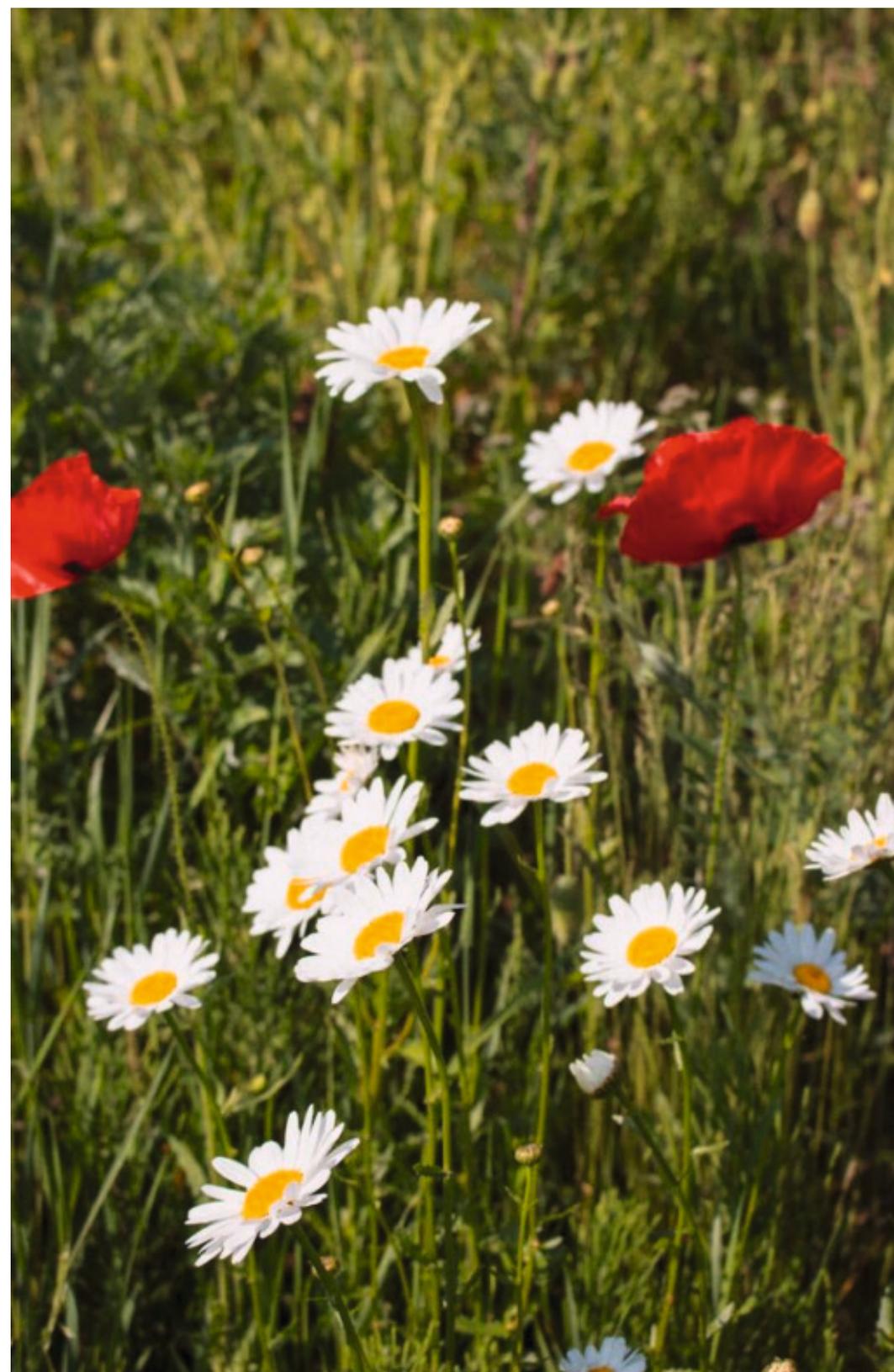
- choisir un mélange de graminées qui ne demandent pas de traitements chimiques pour la pelouse, et des mélanges «gazon fleuri» ou «prairie fleurie» d'origine indigène pour les coins qui n'ont pas besoin d'être tondu toute l'année ;
- ne pas utiliser de biocides (herbicides sélectifs, produits antimousses, etc.) ;
- laisser pousser une bande d'herbe et ne pas la tondre tant qu'il y a des fleurs pour permettre aux fleurs et aux insectes d'accomplir leur cycle de vie.

### 2. Haie :

- planter dans la haie et sur le terrain des espèces sauvages originaires de la région pour offrir de la nourriture à la petite faune ;
- privilégier les espèces sauvages indigènes pour la haie, les arbustes et les arbres ;
- éviter de tailler la haie entre mars et septembre pour ne pas déranger les oiseaux au nid ;
- préserver les fruits, lors de la taille.

### 3. Nettoyage du jardin :

- laisser dans un coin du jardin toute l'année un tas de bois, de cailloux, de feuilles mortes, et des espaces d'herbes sèches pour créer des abris pour la faune et favoriser la biodiversité ;
- épargner quelques branches mortes ou creuses qui serviront d'abri pour la faune lors de la taille des arbres et des buissons.



#### 4. Passages à hérissons :

- en accord avec ses voisins, laisser au moins un passage entre jardins d'environ 12 x 12 cm pour faciliter le déplacement des hérissons et de la petite faune ;
- ne pas interrompre la continuité du passage des écureuils lors de la taille des arbres.

#### 5. Biocides :

- utiliser le moins possible de biocides (pesticides) pour préserver notre santé, l'eau potable et la biodiversité ; si besoin, choisir des biocides d'origine naturelle ;
- pour planter ou remplacer des rosiers, choisir des variétés résistantes aux maladies ;
- ne pas utiliser des herbicides sur les allées et les bords de chemins et préférer le désherbage thermique en cas de besoin ;
- préférer les granulés anti-limaces à l'orthophosphate de fer plutôt que ceux au métaldéhyde (à éviter) pour ne pas intoxiquer la petite faune, ou chasser les limaces à la main (au petit matin ou en soirée) ;
- si de jeunes oiseaux sont sortis du nid et nourris à terre par leurs parents (mai, juin), garder le chat à l'intérieur durant quelques jours.

#### 6. Éclairage du jardin :

- utiliser des lampes LED avec une température de couleur de 2700 °K ou moins (warm white, blanc chaud) et qui renvoient la lumière vers le bas ;
- éteindre l'éclairage du jardin lorsqu'il est inutile (après 22h) pour préserver la vie nocturne.

#### 7. Plantes exotiques :

- renoncer à planter les arbres à papillons, la grande balsamine (ou impatiente glanduleuse), la grande berce du Caucase,

la renouée du Japon, le solidage géant et le solidage du Canada.

#### 8. Chat :

- équiper le chat d'une clochette (ou d'un grelot) qui tinte facilement.

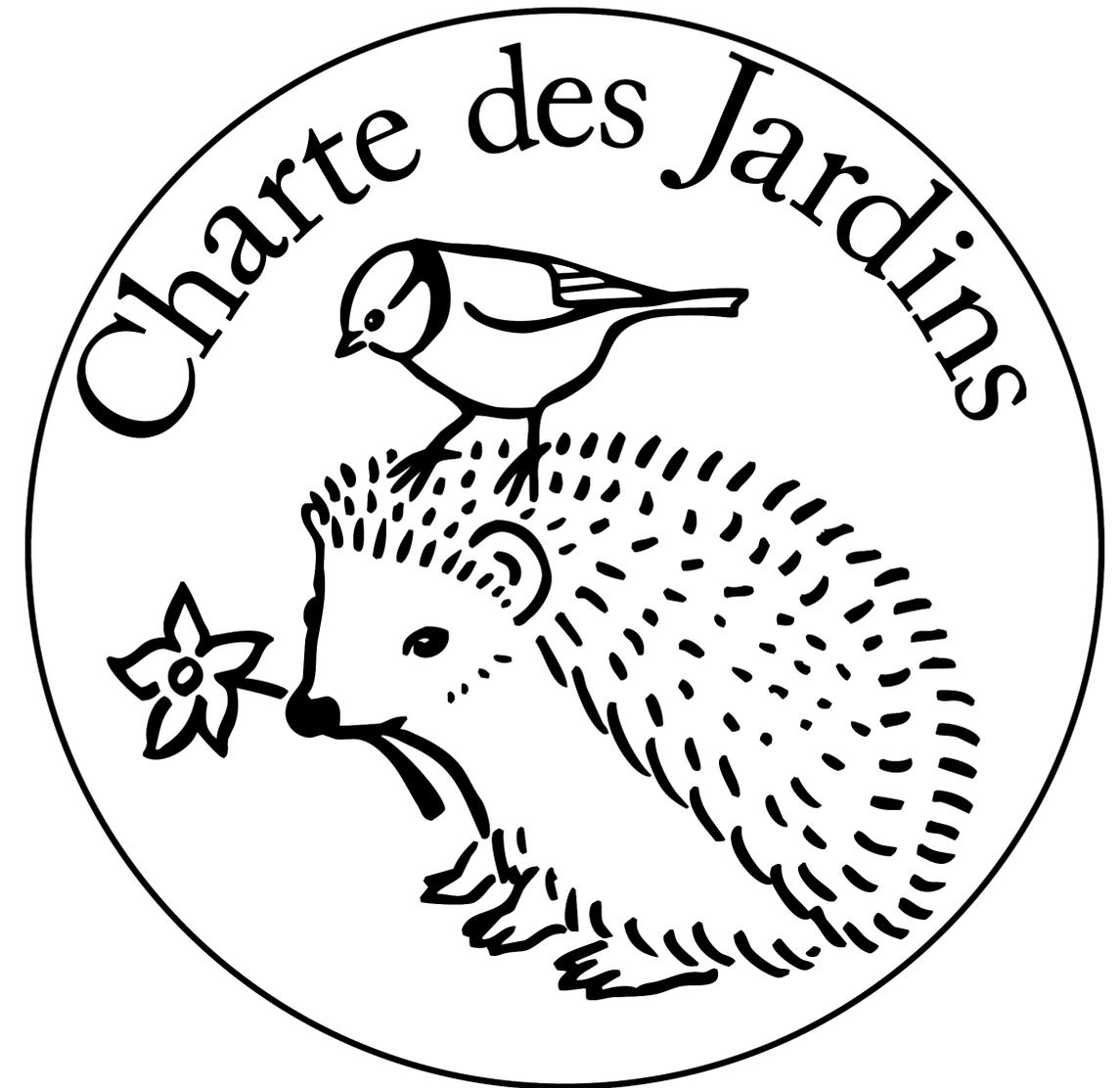
#### 9. Vieux déchets de jardin :

- éviter de détruire les vieux tas de branches et de feuilles durant la période de nidification et d'hibernation pour ne pas tuer des animaux, le faire plutôt en août et septembre ;
- respecter le règlement de la commune s'il interdit les feux de jardin.

#### 10. Piscine :

- s'engager à faciliter la sortie des animaux de la piscine pour éviter leur noyade, par exemple en disposant en permanence une petite planche non glissante (10 cm de large, avec des rainures antiglisse ou des réglettes) qui permet à la petite faune de ressortir de l'eau ;
- éviter de laisser la piscine éclairée inutilement pour ne pas provoquer de noyades de papillons et d'autres animaux.

Selon les dires de Pierre-André Magnin, coordinateur du projet, la charte et son logo servent de « drapeau pour protéger la nature ». Elle permet de mettre en pratique les principes qui favorisent un jardin en bonne santé. « S'il y a le hérisson, tout va bien. » Et surtout, elle permet de mettre les jardins en réseau en favorisant le déplacement de la petite faune entre les propriétés, car la survie des « écureuils, des oiseaux et d'une bonne partie de la petite faune dépend de la taille de leur territoire ». Une famille de hérissons a besoin de plus de 1000 m<sup>2</sup> ! Afficher l'emblème à l'entrée de sa propriété permet de montrer l'engagement pris, mais surtout de promouvoir



la charte et favoriser les contacts entre voisins pour mettre les terrains en réseau.

La charte est généralement gérée localement par une commune, une association ou un groupement de voisins. Si ce n'est pas le cas, toute personne peut aussi y adhérer individuellement au moyen du bulletin d'adhésion qui se trouve dans la charte ou sur le site [www.charte-des-jardins.ch](http://www.charte-des-jardins.ch). À ce jour, plus de 1750 personnes sont inscrites auprès de la plateforme [energie-environnement.ch](http://energie-environnement.ch), mais, en raison de sa gestion décentralisée, le nombre exact des signataires en Suisse est inconnu. La commune de Vandœuvres adhère à la charte depuis plusieurs années.

Des aides du canton (Nature en Ville) ou de la commune de Vandœuvres (fonds de biodiversité) sont disponibles pour aider à faire le pas vers un jardin plus accueillant pour la petite faune et plus respectueux de la nature.

**Texte : Eugenia Riccio (informations extraites de la Charte des Jardins et du site [energie-environnement.ch](http://energie-environnement.ch), [www.charte-des-jardins.ch](http://www.charte-des-jardins.ch), [www.1001sitesnatureenville.ch](http://www.1001sitesnatureenville.ch))**

**Photographies : [energie-environnement.ch](http://energie-environnement.ch)**



## 10 bonnes pratiques, faciles à adopter, pour inviter la nature dans son jardin



1 • Laisser pousser et fleurir des coins de pelouse (les tondre moins souvent).



4 • Maintenir des passages entre les jardins pour la petite faune.



7 • Ne pas installer de plantes exotiques envahissantes (liste noire). Idéalement, se débarrasser de celles qui poussent déjà dans le jardin.



2 • Favoriser les arbustes sauvages indigènes et tailler la haie quand les oiseaux ne sont pas au nid (septembre-février).



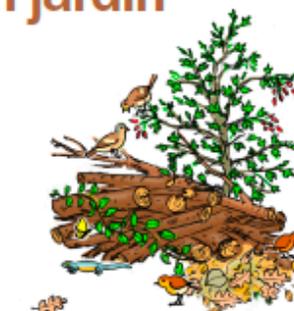
5 • Renoncer aux herbicides et pesticides. Si nécessaire, appliquer seulement des traitements naturels. Ne pas utiliser de granulés anti-limaces au méthaldéhyde.



8 • Équiper le chat d'une clochette pour avertir les oiseaux de son arrivée.



10 • Prévoir une petite rampe de sortie pour la piscine, afin d'éviter que des animaux s'y noient.



3 • Créer des abris pour la faune : tas de branches, de feuilles ou de pierres.



6 • Limiter l'éclairage du jardin pour ne pas nuire aux petits animaux.



9 • Respecter la loi sur les feux de jardin, et éviter d'évacuer un tas de feuilles ou de branchages pendant la période de reproduction ou d'hibernation.



[www.charte-des-jardins.ch](http://www.charte-des-jardins.ch)

## UN FONDS POUR PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ À VANDŒUVRES

Notre commune est riche d'une grande biodiversité (haies, arbres, etc.), mais celle-ci est menacée par la densification à laquelle nous assistons depuis quelques années.

Des haies d'essences non indigènes sont trop souvent plantées le long des chemins et des propriétés. Des chênes qui contribuent à la beauté et à l'identité de notre commune doivent parfois être abattus, car vieux ou malades. Sans compter que leur entretien peut être coûteux, ce qui n'incite pas toujours les propriétaires à en planter de nouveaux.

La défense de ce patrimoine paysager et écologique nécessite des moyens et de la volonté. C'est la raison pour laquelle le Conseil municipal a adopté, sur proposition de l'Exécutif, un règlement créant un fonds de promotion de la biodiversité, doté d'une enveloppe annuelle de fr. 15 000.–.

Ce fonds permet à tout résident de la commune de bénéficier d'un soutien financier pour :

- planter un ou plusieurs chênes sur sa propriété ;
- remplacer sa haie par une haie constituée d'essences indigènes ;
- lancer un projet en faveur de la biodiversité dans la commune.

Les demandes déposées jusqu'au 15 mai 2023 seront évaluées par le comité de gestion du

fonds qui décidera d'un éventuel soutien, qui peut aller jusqu'à 25 % des coûts du projet avec un maximum de fr. 2 500.– par dossier. Sous réserve de disponibilité financière, de nouveaux dossiers pourront être déposés jusqu'au 15 octobre 2023.

Si vous souhaitez contribuer à ce fonds en l'alimentant financièrement, merci de prendre contact avec la Mairie ([info@vandoeuvres.ch](mailto:info@vandoeuvres.ch)).

Tous les renseignements et les documents utiles (règlement, formulaire de demande) sont disponibles sur le site internet de la commune :

[www.vandoeuvres.ch/actualite/  
promouvons-la-biodiversite-a-vandoeuvres/](http://www.vandoeuvres.ch/actualite/promouvons-la-biodiversite-a-vandoeuvres/)



# INFORMATIONS COMMUNALES



## ASSOCIATION LIRE ET FAIRE LIRE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES DE PLUS DE 50 ANS !

Après la France en 1999 et le Canada en 2009, Lire et faire lire se lance en Suisse ! Nous parions sur le lien intergénérationnel pour transmettre le plaisir de la lecture et des livres. Pourquoi ? Parce qu'un enfant qui aime lire apprend mieux à l'école, développe son imaginaire et élargit ses horizons. Parce que c'est un moyen de lutter contre l'illettrisme et l'exclusion.

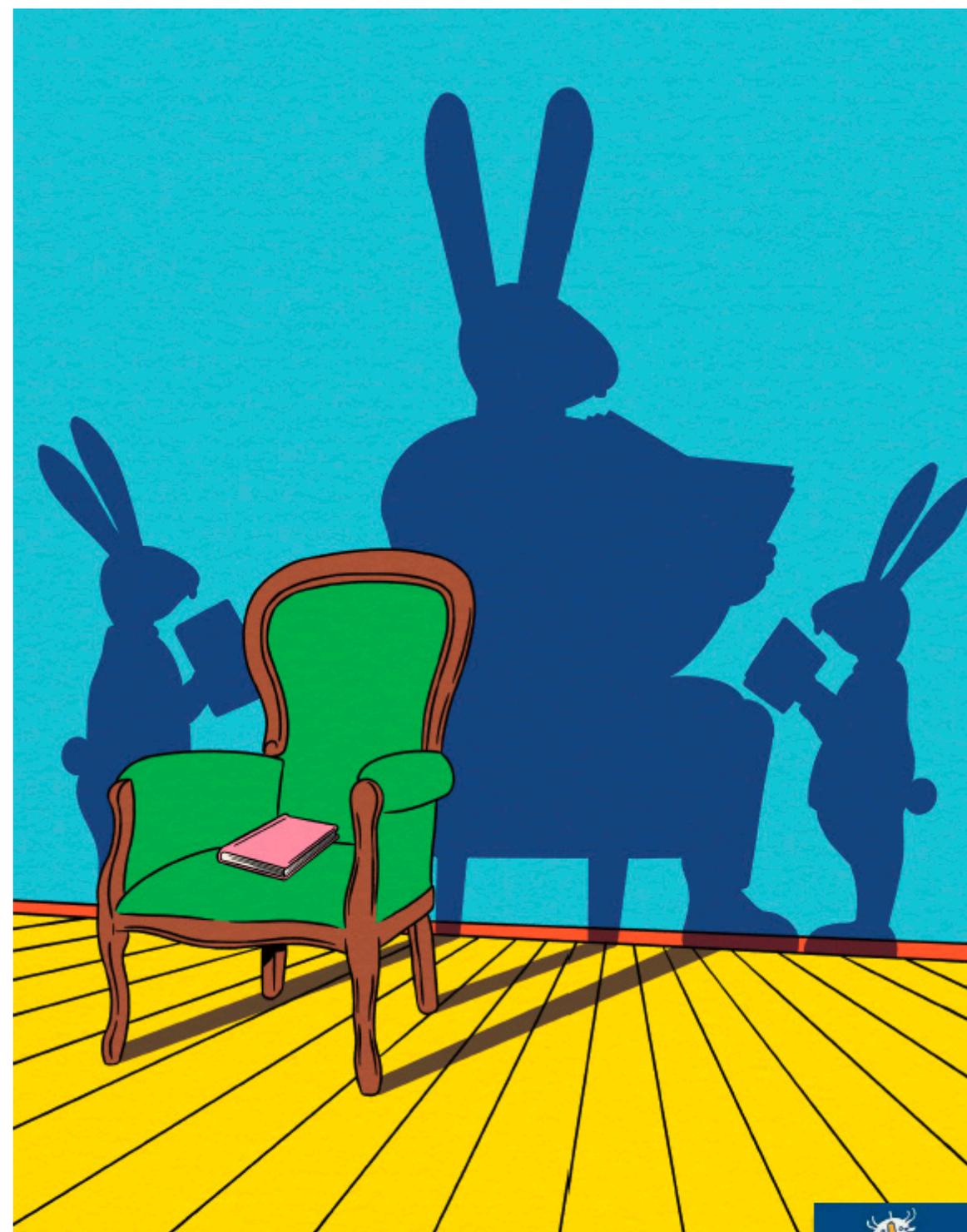
Les bénévoles de Lire et faire lire vont chaque semaine, tout au long de l'année, partager le plaisir de la lecture à voix haute avec de petits groupes d'enfants de 2 à 10 ans, dans les crèches, écoles et maisons de quartier proches de chez eux.

Nouvellement créée sur le canton de Genève, l'association lance un appel aux bénévoles, avec deux conditions : avoir cinquante ans ou plus et être disponible environ une heure par semaine pour lire des histoires à des enfants de son quartier (par groupes de 2 à 6 enfants). Une formation à la lecture à voix haute et au choix des livres est assurée régulièrement.

En cas d'intérêt, veuillez contacter :

Anne-Céline Tissot Machet  
Présidente Lire et faire lire Suisse  
Chemin de la Montagne 56  
1224 Chêne-Bougeries  
Tél. +41 78 851 66 71, [www.lireetfairelire.ch](http://www.lireetfairelire.ch)

**Texte et photographie : Association Lire et faire lire Suisse, [www.lireetfairelire.ch](http://www.lireetfairelire.ch)**



**LES HISTOIRES N'ATTENDENT  
QUE VOUS POUR ÊTRE LUES**

Devenez lecteur bénévole  
pour les enfants  
[lireetfairelire.ch](http://lireetfairelire.ch)



## LUTTONS CONTRE LES CAMBRIOLAGES: TRUCS ET ASTUCES

Ordinateurs portables, argent liquide, bijoux, matériaux de construction, vin, vélos, tout y passe ; les cambrioleurs font main basse sur toutes sortes d'objets. Comme des ombres, ils opèrent furtivement, principalement lorsque les occupants des lieux sont absents. Le cambriolage est l'un des principaux délits commis en Suisse. Que l'on soit propriétaire d'un bien ou locataire, nous pouvons agir pour réduire les risques de se faire dépouiller.

### Les cambrioleurs agissent toujours selon la loi du moindre effort.

Les cambrioleurs peuvent trouver une fenêtre ouverte à la cave ou une porte-fenêtre ouverte sur la terrasse. Les cambrioleurs n'aiment pas s'exposer au risque. Aller vite en besogne sans attirer l'attention, voilà ce qu'ils recherchent. Il suffit généralement qu'une fenêtre ou une porte leur résiste, parce qu'elle est sécurisée, pour qu'ils abandonnent leur tentative d'intrusion au bout de quelques minutes.

### Ils ont des outils simples, qui n'éveillent aucun soupçon.

La plupart des effractions sont commises avec des outils simples, tels que tournevis ou burin. Faciles à glisser dans une poche, ils permettent aux cambrioleurs de se déplacer sans se faire repérer.

### Ils peuvent être des hommes ou des femmes, être jeunes ou âgés.

Les personnes qui commettent des cambriolages ne sont pas toujours des hommes portant des vêtements sombres. Parmi les cambrioleurs se trouvent aussi des femmes,

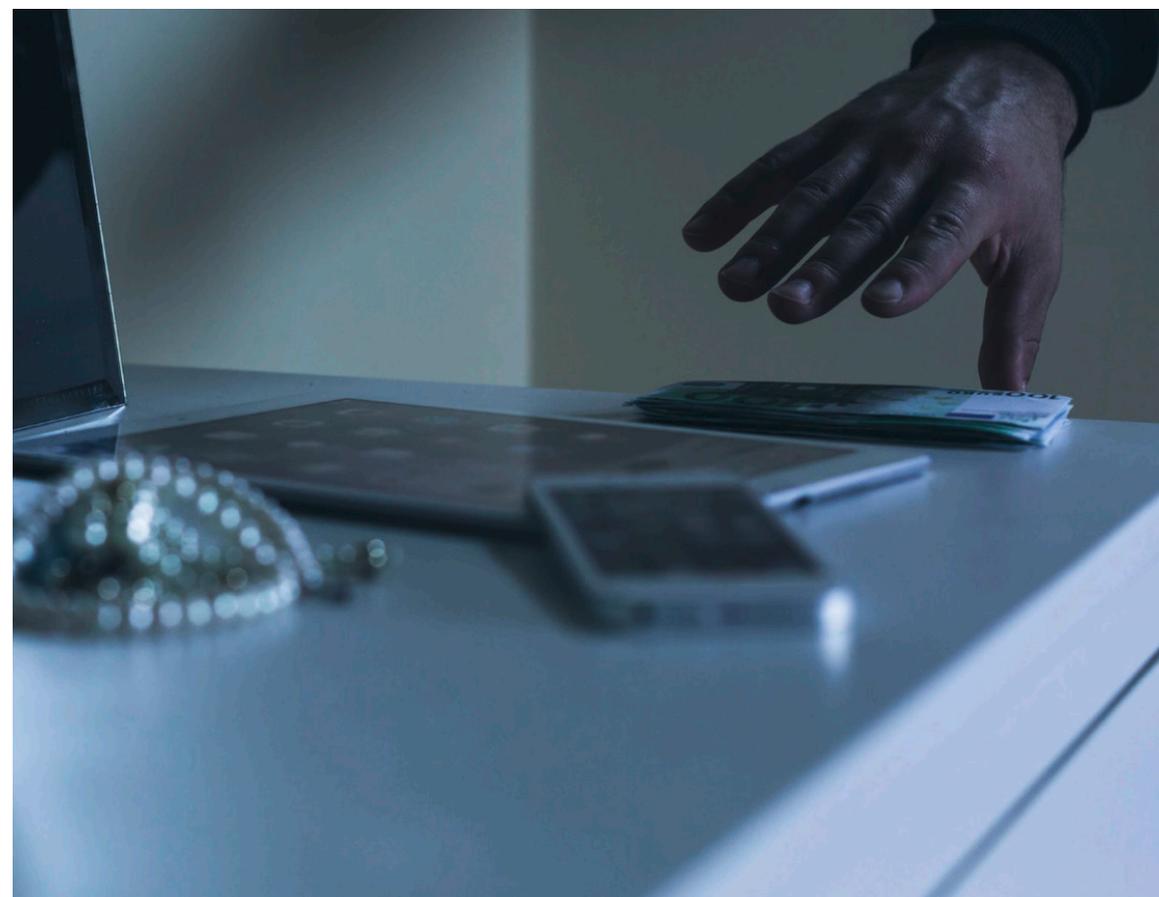
des jeunes et même des enfants. Ils portent des vêtements aussi banals que possible pour ne pas attirer l'attention.

### Ils abusent de votre confiance.

Les cambrioleurs procèdent régulièrement à des repérages avant de commettre leurs méfaits. Une tactique régulièrement utilisée consiste à se présenter directement chez vous comme des entrepreneurs indépendants qui vous proposent leurs services pour accéder à votre logement.

### Comment se protéger ?

1. Fermez toujours votre porte à clé, même si vous ne vous absentez que quelques instants.
2. Fermez les fenêtres et les portes donnant sur un balcon ou une terrasse. Pensez-y: une fenêtre oscillo-battante est une fenêtre ouverte ! Le cambrioleur l'ouvrira sans peine, avec un peu de dextérité et sans recourir à la force.
3. Un des obstacles les plus efficaces pour dissuader les cambrioleurs est d'entretenir des relations de bon voisinage. Moins on se barricade, plus on a confiance dans les personnes qui vivent près de chez soi, plus on sera sûr qu'elles gardent un œil vigilant sur sa maison ou son appartement. Informez vos voisins quand vous partez en vacances. Si vous êtes absent pour un certain temps, pensez à demander à quelqu'un de s'occuper de votre courrier, car une boîte aux lettres qui déborde signale que vous êtes en voyage.



4. Bien que la majorité des cambriolages se produise de jour, il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'éclairage dans la lutte anti-effraction. Installez une minuterie pendant les mois d'hiver, quand la nuit tombe tôt, ou lors d'absences prolongées.

5. Ne donnez pas suite au démarchage d'entreprises directement à votre porte ! Ne les laissez pas entrer chez vous sans vous être assuré au préalable du sérieux de l'entreprise en question. Les entreprises fiables ne procèdent pas ainsi.

**En cas de doute n'hésitez pas à appeler la police, elle est à votre service.**

Police secours 117

Police municipale +41 22 750 97 35

Consultez également le site

[www.ge.ch/vols-cambriolages/prevention](http://www.ge.ch/vols-cambriolages/prevention)

[www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch)

**ADOPTER LES BONNES RÉFLEXES  
POUR  
ÉVITER  
UN CAMBRIOLAGE!**

**N° 1**  
ENTRETIEN  
UN BON VOISINAGE

**N° 2**  
FAIRE VIDER VOTRE  
BOÎTE AUX LETTRES

**N° 3**  
VERROUILLER PORTES  
ET FENÊTRES

**N° 4**  
LAISSER CROIRE  
À UNE PRÉSENCE

**N° 5**  
GARDER VOS CLÉS  
EN LIEU SÛR

 [www.ge.ch/cambriolages](http://www.ge.ch/cambriolages)

 **ENSEMBLE  
POUR VOUS PROTÉGER** 

## CARTE DE RANDONNÉES SEYMAZ-RÉGION

La carte Seymaz-Région a été rééditée en 2022 et propose des itinéraires de randonnées sur les communes de Choulex, Gy, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandœuvres.

Vous trouverez sur ce plan des indications pour parcourir cette vaste région en grande partie rurale et découvrir des réserves naturelles ou des monuments, en passant par certains lieux originaux.

Pour faciliter votre randonnée, des informations utiles sont mises à votre disposition, comme la fontaine la plus proche pour vous désaltérer, le restaurant typique pour goûter à la cuisine du terroir, le commerce de proximité pour vous restaurer, les aires de pique-nique pour faire une pause ou les transports publics pour faciliter votre parcours et changer de commune.

Partez à la découverte de la campagne genevoise à travers ses sentiers et admirez le charme de cette belle région !

Cette carte est disponible gratuitement auprès de la Mairie en version papier.

[www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch)



## ABONNEMENT ANNUEL TPG UNIRESO OFFRE DE RÉDUCTION DE FR. 100.– VALABLE TOUTE L'ANNÉE

En 2023, la validité de l'offre de réduction de fr. 100. – sur l'achat ou le renouvellement d'un abonnement annuel tpg unireso Tout Genève ou Léman Pass, sans limite d'âge, est étendue du 1er janvier au 31 décembre.

### Comment obtenir cette subvention ?

Dès le 1<sup>er</sup> janvier, connectez-vous à la boutique en ligne des tpg (<https://webshop.tpg.ch/>), sélectionnez « Vandœuvres » sous la rubrique « Offres de ma commune » et inscrivez-vous à la promotion correspondante (juniors, adultes, seniors).

La Mairie recevra votre demande de subvention et la validera dans un délai de 48 h (jours ouvrables).

La participation financière communale (fr. 100. –) s'affichera alors dans votre espace personnel webshop et pourra être déduite de vos achats en ligne ou au guichet tpg jusqu'au 31 décembre.

Vous n'avez pas de compte webshop tpg et/ ou de carte SwissPass ? Rendez-vous sur [webshop.tpg.ch](https://webshop.tpg.ch) et laissez-vous guider pour créer un compte personnel et commander une carte SwissPass.

Vous n'avez pas d'accès internet ? Vous avez besoin d'aide ? N'hésitez pas à contacter le service relation clientèle des tpg au 00800 022 021 20 (numéro gratuit). Vous pouvez aussi vous rendre dans l'une des agences tpg (Rive, Cornavin, Lancy Pont-Rouge) pour

commander votre carte SwissPass et acheter votre abonnement après avoir demandé votre subvention.

### Attention :

- Pour bénéficier de l'offre, il ne faudra en aucun cas acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation de la commune de Vandœuvres.
- Cette offre est non cumulable avec l'offre communale carte tpgPay et d'autres rabais, hormis les offres famille et duo.

L'abonnement Tout Genève donne également accès au Léman Express dans le périmètre de la zone 10.

[www.webshop.tpg.ch](https://www.webshop.tpg.ch)



contact **stpg**  **00800 022 021 20**  
Du lundi au vendredi de 7h à 19h, fermé les samedis, dimanches et jours fériés.

## TPG SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La Fondation Foyer-Handicap et les Transports publics genevois proposent un programme d'accompagnement des personnes à mobilité réduite (sans fauteuil roulant), dans l'incapacité d'accéder de manière autonome au réseau tpg.

Une personne formée par la Fondation Foyer-Handicap vient vous chercher à votre domicile pour vous accompagner durant votre voyage à bord des véhicules tpg et des Mouettes genevoises : elle vous aide à prendre votre titre de transport et vous assiste tout au long du trajet, jusqu'au retour chez vous !

Le service est disponible du lundi au vendredi (hors jours fériés), de 7h à 19h, et est entièrement gratuit, excepté le coût de votre titre de transport.

Réservation 48 heures à l'avance au +41 22 328 11 11 ou [mobilitepour tous@foyer-handicap.ch](mailto:mobilitepour tous@foyer-handicap.ch), du lundi au vendredi, de 8h à 13h et de 14h à 17h.

[www.tpg.ch/fr/voyager/conseils-pratiques/pour-les-personnes-mobilite-reduite](http://www.tpg.ch/fr/voyager/conseils-pratiques/pour-les-personnes-mobilite-reduite)

A réserver au minimum 48 heures à l'avance.

**Réservez votre accompagnement**

 022 328 11 11 ou  [mobilitepour tous@foyer-handicap.ch](mailto:mobilitepour tous@foyer-handicap.ch)



## RAPPEL AUX DÉTENTEURS DE CHIENS

**Tout chien doit être porteur de la marque de contrôle officielle (médaille) de l'année en cours fixée visiblement au collier.**

Jusqu'au 31 mars dernier délai, les détenteurs de chiens ont l'obligation d'acquiescer la médaille de l'année en cours auprès du guichet de la Mairie, durant les heures d'ouverture.

### Documents à produire :

- confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS ;
- attestation d'assurance responsabilité civile spécifique pour « détenteur de chien » ;
- certificat de vaccination, avec vaccin contre la rage obligatoire, avec une protection vaccinale valide.

Le prix de la marque de contrôle, incluant la vérification des documents, s'élève à fr. 10.-, à régler en espèces ou par carte bancaire auprès de la Mairie.

L'impôt est directement facturé via un bordereau envoyé par l'administration fiscale cantonale (AFC), indépendamment du contrôle documentaire.

Le TMC (test de maîtrise et de comportement) pour les chiens de plus de 25 kg et 56 cm au garrot reste obligatoire. Les détenteurs dont les canidés correspondent à ces caractéristiques morphologiques doivent prendre préalablement contact avec un éducateur canin agréé afin de passer et réussir

un TMC, dès que leur chien a atteint l'âge de 18 mois.

Pour les nouveaux chiens, à savoir toute personne qui a acquis un nouveau chien, le service recommande de suivre des cours d'éducation auprès d'un éducateur canin agréé.

### Respect des surfaces agricoles lors des promenades en campagne

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'il est strictement interdit de pénétrer ou de laisser pénétrer un animal de compagnie sur tout terrain affecté à la production agricole ou à la promotion de la biodiversité, quelle que soit sa forme.

### Ramassage des déjections canines, une obligation légale

Il est obligatoire de ramasser les déjections de son chien. Pour rappel, des poubelles avec distributeur de sacs pour les déjections canines (caninettes) sont réparties sur le territoire communal afin d'inciter l'utilisateur à jeter son sac dans le récipient.

[www.ge.ch/detenir-chien](http://www.ge.ch/detenir-chien)  
[www.amicus.ch](http://www.amicus.ch)

**TMC: Votre chien est-il concerné?**

**Votre chien pèse plus de 25 kg?**

**Et il mesure 56 cm ou plus au garrot?**

**Le Test de maîtrise et de comportement (TMC) est obligatoire dès l'âge de 18 mois.**

**L'attestation de TMC vaut autorisation de détention.**  
Ce test s'effectue auprès d'un éducateur canin reconnu dans le canton de Genève.

**Que faire si vous détenez un chien de grande taille?**  
Vous devez annoncer votre animal auprès de l'éducateur canin de votre choix, et ce, avant qu'il n'atteigne l'âge de **18 mois** en vue de passer et de réussir le TMC.

**25 kg+**

**56 cm+**

**Liste des éducateurs canins et des cours à Genève**

[www.ge.ch/c/scav](http://www.ge.ch/c/scav)

## CHÉQUIER CULTURE OFFREZ-VOUS LA CULTURE À PRIX RÉDUIT !

La commune de Vandœuvres est partenaire de l'action Chéquier culture, qui encourage l'accès à la culture pour toute personne de 21 à 64 ans, non étudiante, disposant de revenus modestes.

Le Chéquier culture contient six chèques de fr. 10.-, que vous pouvez employer individuellement ou cumulés. Vous avez également la possibilité d'inviter une personne grâce à votre Chéquier, à condition que vous soyez également présent-e. Les chèques sont nominatifs (une carte d'identité peut être demandée au détenteur), intransmissibles et valables durant l'année en cours. Ils peuvent être utilisés directement pour payer aux caisses de l'une des nombreuses institutions et événements partenaires (théâtres, cinémas, concerts, festivals, expositions).

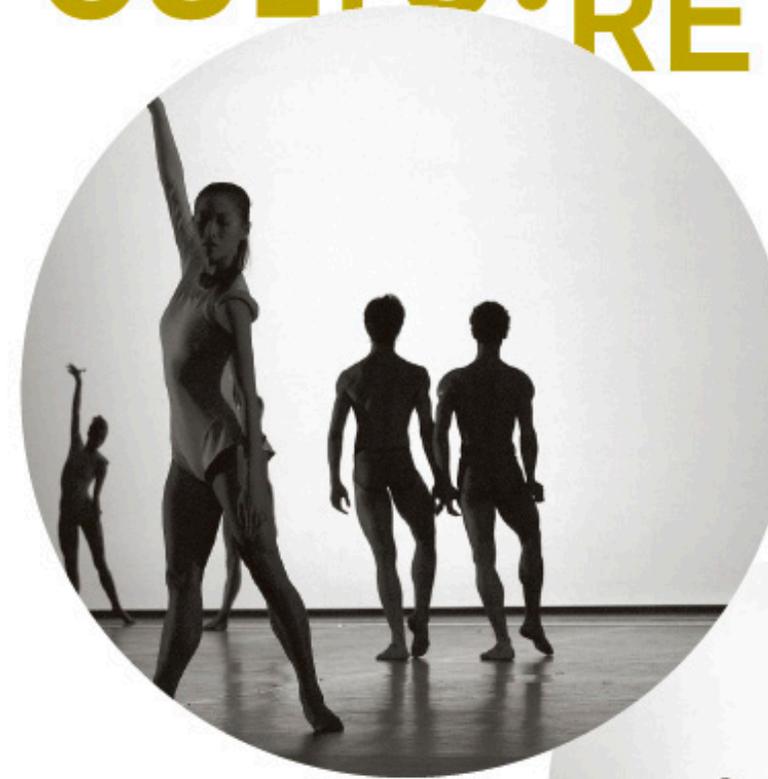
Les chéquiers peuvent être retirés gratuitement à la Mairie, durant les heures d'ouverture, sur présentation de la lettre d'attribution du subside (groupes 1 à 3 ou 100 %) ainsi que d'une pièce d'identité valable. Un chéquier par personne et par année, dans la limite du stock disponible.

[www.geneve.ch/en/themes/culture/culture/chequier-culture](http://www.geneve.ch/en/themes/culture/culture/chequier-culture)

# CHÉQUIER CULTURE

théâtre  
danse  
musées  
cinéma  
musique

Recevez  
60 francs  
pour vos  
sorties  
culturelles



Informations et conditions d'octroi sur  
[www.ville-geneve.ch/chequier-culture](http://www.ville-geneve.ch/chequier-culture)

Genève,  
ville de culture  
[www.ville-geneve.ch/chequier-culture](http://www.ville-geneve.ch/chequier-culture)





## AVIS AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS

Afin de recueillir de belles images de Vandœuvres pour les supports de communication, nous lançons un appel à photos.

Nous sommes à la recherche de photos, anciennes (numérisées) ou récentes, mettant en avant la nature, le paysage et le patrimoine de Vandœuvres à travers les saisons.

Si vous souhaitez partager votre talent, et peut-être voir vos images publiées, adressez-nous vos plus belles photos en haute définition (format JPG ou RAW), par courriel, à l'adresse [info@vandoeuvres.ch](mailto:info@vandoeuvres.ch), en précisant que vous nous autorisez à les utiliser dans les différents supports de communication. Veuillez également nous indiquer le crédit photo à apposer à côté de l'image.

[www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch)



Chers Lecteurs,

Cette page vous est spécialement dédiée.

Si vous souhaitez que vos opinions, coups de cœur, suggestions, anecdotes, photographies de Vandœuvres ou même vos recettes favorites soient publiés dans ce journal, sous la rubrique «courrier des lecteurs», alors contactez-nous !

Adresse postale  
Mairie de Vandœuvres  
Route de Vandœuvres 104  
1253 Vandœuvres  
Adresse courriel  
l.waechter@vandoeuvres.ch

Je voulais vous féliciter pour l'excellente soirée d'échanges et d'information du 8 novembre dernier.

Et en même temps vous remercier pour votre écoute et votre travail pour l'ensemble de la commune.

**Angel Lisalde**

Lundi, nous avons eu notre reprise des répétitions après les vacances et nous avons apprécié le nouvel éclairage central de la salle de rythmique. Quelle différence ! Franchement, c'est très très bien.

**Danièle Jacquet**

Un grand merci pour l'organisation de l'exposition des artistes et artisans du week-end du 16 octobre dernier. J'ai eu un immense plaisir à être parmi vous ; la salle est magnifique et l'ambiance très chaleureuse.

Peut-être juste un manque de signalisation pour les visiteurs qui ne connaissent pas la commune.

**Silvie Mirabaud**

Bravo à toute l'équipe pour ce déjeuner festif et délicieux !

C'était ma première participation et je compte bien revenir la prochaine fois !

Un très grand merci.

**Jocelyne Delsouiller**

Un immense merci à vous tous pour les places de parking avec limitation de temps ! Je sais le travail qu'il y a derrière.

Je vois si souvent des voitures immatriculées 74, 76, etc. garées toute la semaine dans Vandœuvres. Terminé très bientôt ! :-)

Merci encore.

**Marina Duroux**

Juste ce petit mot: un grand merci de la part de tout le Geneva Brass pour le concert du 11 novembre. Très belle ambiance et super accueil. À bientôt et bonne fin d'année.

**Christophe Sturzenegger,  
pianiste et corniste, genevabrass.ch**

Nous tenons à remercier toute l'équipe pour cette magnifique réception des «anciens jeunes». Encore une fois, vous nous avez gâtés et nous sommes admiratifs de la parfaite organisation.

Nous nous sentons privilégiés d'habiter cette belle commune.

**Jean-Charles et Danielle Arnold**

**Avertissement photos**

Les rédacteurs de la *Coquille* sillonnent les manifestations communales afin de rédiger des articles et de prendre des photographies pour enrichir ce numéro que vous tenez entre les mains.

Toute personne qui s'opposerait à une utilisation éventuelle de son image dans le journal communal ou, pour les mineurs, les personnes qui ont l'autorité parentale, est priée d'en informer la Mairie par écrit.

**IMPRESSUM****Impression**

Imprimerie du Cachot - 1218 Le Grand-Saconnex  
Journal tiré à 1'180 exemplaires sur papier certifié FSC

**Éditeur**

Commune de Vandœuvres – 1253 Vandœuvres

**Graphisme et mise en page**

Jonathan Davet

**Photographie page de garde**

Melvin Provini

**Rédacteur responsable**

Véronique Lévêque – 1253 Vandœuvres

